



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 27 juin 2024

CNR appelle à la prudence sur les bords du fleuve Rhône

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) lance sa campagne estivale d'information et de sensibilisation du public sur les risques encourus aux abords du fleuve Rhône. Cette campagne dite « Prudence », active plusieurs leviers pour rappeler les consignes de sécurité dans une période de fréquentation accrue des berges du fleuve par les touristes et riverains. Une vingtaine de chargés de prévention formés par CNR sillonneront notamment les bords du Rhône jusqu'à fin août et un dispositif de SMS géolocalisé permettra de rappeler en temps réel les consignes de vigilance. Cette campagne Prudence vient compléter l'information réalisée toute l'année par CNR, sur le terrain et au travers de son site internet .

Informez sur les risques liés à l'activité des centrales hydroélectriques et barrages

CNR a toujours fait de la sécurité aux abords du fleuve et de ses aménagements une priorité. La campagne de prévention 2024 s'adresse à tous les publics et usagers du fleuve : pêcheurs, touristes, usagers de la ViaRhôna, structures de loisirs. Elle vise à garantir la sécurité des zones situées à proximité des 19 barrages et centrales hydroélectriques de CNR.

CNR rappelle ses messages de prudence :

- Même par beau temps, l'eau du Rhône peut monter très vite et recouvrir les îles et bancs de gravier
- Pour une meilleure sécurité, restez sur les berges : ne vous aventurez pas dans le lit du Rhône
- Surveillez particulièrement les enfants au bord de l'eau car ils sont moins conscients du danger
- Dès que l'eau monte, rejoignez immédiatement les berges, n'attendez pas
- Respectez la signalisation aux abords du fleuve

Comme chaque année, cette campagne grandpublic met en scène la mascotte « Louloute la loutre », pour appeler tout un chacun à faire preuve de prudence : « **Savez-vous quelle est la meilleure façon de profiter du bord du Rhône ? Avec prudence bien sûr !** ».

Cette campagne estivale **complète les panneaux d'information installés de manière permanente le long des berges par CNR.**

Elle est menée en partenariat avec les territoires de la vallée du Rhône et tous les acteurs concernés (préfectures, associations, collectivités locales, offices de tourisme, lieux de loisirs, écoles).

Contacts presse :

Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

Romain Jacquet - 06 74 79 10 00 - r.jacquet@cnr.tm.fr

Quels sont les risques encourus par les usagers ?

En période normale d'exploitation, grâce au barrage, l'eau du Rhône emprunte un canal d'amenée pour être turbinée par la centrale hydroélectrique, avant de rejoindre le fleuve par un canal de fuite à l'aval de la centrale.

Le barrage assure en permanence un débit minimum en direction du Rhône dit « naturel » : c'est le débit réservé.

Parfois, il arrive que les turbines des centrales hydroélectriques soient arrêtées ou que le débit dépasse leur capacité de turbinage, l'eau doit alors transiter par le barrage vers le Rhône naturel..

Le barrage s'ouvre d'abord par paliers successifs selon la procédure dite de « lâcher d'alerte » : cela entraîne une variation des niveaux à l'aval afin d'alerter les personnes présentes dans le lit du fleuve, sur les bancs de gravier, les îlots ou encore les seuils. Elles doivent rapidement regagner les berges du Rhône pour se mettre en sécurité. A la fin du lâcher d'alerte, l'ouverture du barrage se poursuit et conduit à une élévation rapide et importante du niveau d'eau et de la vitesse du courant, susceptibles de mettre en danger toute personne encore présente dans le lit du Rhône naturel.

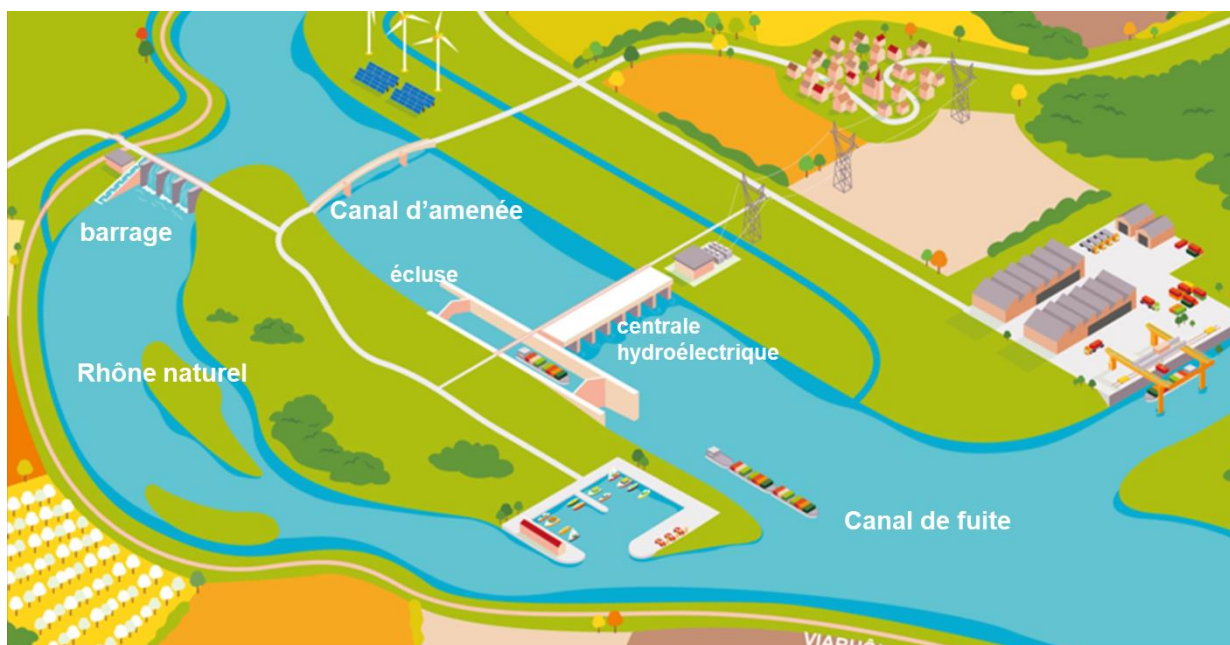


Schéma d'un aménagement type sur le Rhône

Des chargés de prévention pour informer les usagers

CNR recrute et forme chaque année des chargés de prévention qui sillonnent les berges, les bases de loisirs et campings pour aller à la rencontre des vacanciers et riverains, afin de les informer sur les dangers potentiels. Les **16 chargés de prévention** recrutés cette année démarrent le 29 juin leurs actions de sensibilisation itinérante.

Retrouvez la présentation détaillée de leurs missions à travers cette vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=kj9Xbfn_xwl.

Contacts presse :

Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

Romain Jacquet - 06 74 79 10 00 - r.jacquet@cnr.tm.fr

Nouveauté cette année, des QR codes sont en cours de déploiement sur l'ensemble des panneaux Prudence CNR, pour permettre aux promeneurs passant devant d'accéder rapidement à la page sécurité du site web de CNR.



**Prudence
au bord du Rhône**



Scannez-moi

Les supports et dispositifs de communication déployés par CNR

De nombreux supports et dispositifs de prévention sont réalisés par CNR pour informer les usagers, notamment :

- **Un dépliant** traduit en 5 langues
- **Des affiches dans les lieux touristiques**
- **Un site internet dédié** : www.cnr-louloutelaloutre.fr et traduit en 5 langues, qui invite, à travers plusieurs animations, à mieux comprendre les enjeux de sécurité et à tester ses connaissances
- **Deux vidéos pédagogiques**, disponibles sur le site internet et les réseaux sociaux de CNR expliquent le fonctionnement des ouvrages et appellent à la prudence en cas d'ouverture des barrages ; <https://www.cnr.tm.fr/vigilance-au-bord-du-rhone-les-conseils-de-louloute-la-loutre/>
- La présence d'un **QR code** sur l'ensemble des supports de communication permet de se connecter immédiatement et facilement au site Internet de la campagne pour avoir plus d'informations
- **Une campagne SMS géolocalisée** pour informer et appeler à la vigilance les usagers du Rhône en temps réel
- **Des jeux et goodies** distribués directement sur les berges

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

Contacts presse :

Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

Romain Jacquet - 06 74 79 10 00 - r.jacquet@cnr.tm.fr